

Les modifications ci-après aux documents de soumission entrent immédiatement en vigueur. Cet addendum doit être considéré comme faisant partie des documents du contrat.

DESSINS

.1 ID03 – Plan du mobilier au 17^{ième} étage

1. Plan du mobilier

.1 SUPPRIMER CE QUI SUIIT :- Dessin ID03 Plan du mobilier, au 17^{ième} étage lequel étant émis pour l'addendum 04 du 07 juillet 2019.

.2 AJOUTER CE QUI SUIIT :- Dessin ID03 Plan du mobilier, au 17^{ième} étage lequel étant émis pour l'addendum 04 du 06 août 2019.

.2 ID32 – Détails et coupes de cloisons

.1 Coupes de cloisons

.1 SUPPRIMER CE QUI SUIIT :- Dessin ID32 Détails et coupes de cloisons lequel étant émis pour la soumission 15 janvier 2019.

.2 AJOUTER CE QUI SUIIT :- Dessin ID32 Détails et coupes de cloisons lequel étant émis pour l'addendum 04 du 06 août 2019.

FIN
